

TAPISSERIE D'AMEUBLEMENT



#confection

#décoration

#conseilclients



Le tapissier ou la tapissière d'ameublement applique les matériaux souples dans l'habitat. Il (elle) met en œuvre différentes matières en utilisant des savoir-faire et des matériaux traditionnels et contemporains. Il (elle) décore du sol au plafond, en passant par les rideaux, stores ou voilages. Il (elle) habille également la literie de coussins et de dessus-de-lit ou confectionne les housses de fauteuils, de canapés et des têtes de lits. Il (elle) est par ailleurs amené(e) à travailler en collaboration avec d'autres métiers : menuisiers, ébénistes, ferronniers d'art, peintres, architectes, décorateurs, designers...

Les qualités requises sont le sens du détail, la minutie et la créativité.

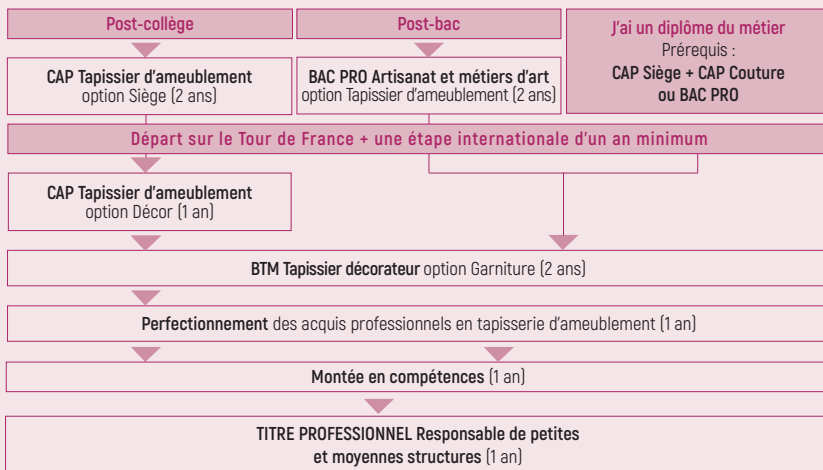
DÉBOUCHÉS

Ouvrier(ère) qualifié(e) – Prototypiste – Chef(fe) d'atelier –
Responsable de production – Chef(fe) d'entreprise...

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (BRUTE)

1 747 € en début de carrière
et à partir de 2 400 € pour un(e) prototypiste.

PARCOURS DE FORMATION*



* Parcours susceptible d'évoluer.

INFOS

Renseignements et inscriptions dans la maison des Compagnons du Devoir la plus proche de chez vous ou sur notre site Internet.